



renseignements

et inscriptions

2èmes Journées départementales

Les Journées
« Enseignements, Pratiques
Artistiques et Territoires » sont :

- Un temps d'information et de débat
- Un espace de réflexion et de collaboration
- Des tables rondes
- Des ateliers thématiques
- Des récits d'expériences originales
- Un espace ressource documentaire

Ces journées se dérouleront à l'ENSTIB : 27 rue Philippe Seguin / EPINAL
 Pour tout renseignement et retour du bulletin d'inscription ci-joint :
 Vosges Arts Vivants : 8 rue de la Préfecture - 88088 EPINAL cedex 9
 Tél. : 03 29 29 87 08 - Courriel : schevallier@cg88.fr

plan d'accès



Conception : Delphine Aubry - Impression : CG 88

• Musique • Danse • Théâtre

« enseignements, pratiques artistiques et territoires »

Les 26 et 27 avril 2011
à l'ENSTIB (Épinal - 88)

Un outil collaboratif : <http://jepat.over-blog.com>



Journées organisées par le Conseil Général des Vosges, la Ville d'Épinal, ARTECA, Vosges Télévision, l'Union des Directeurs d'Établissements d'Enseignement Artistique des Vosges et Vosges Arts Vivants. En partenariat avec l'Association des Maires des Vosges.

Créées en 2009 par 6 partenaires départementaux et régionaux, les Journées Enseignements, Pratiques Artistiques et Territoires (J.E.P.A.T.) constituent un temps privilégié de construction commune dans une perspective de **partage de compétences, d'échanges d'expériences et de développement de l'offre culturelle** à destination des Vosgiens.

En 2009, les J.E.P.A.T. ont permis de poser un certain nombre de problématiques qui ont été mises en débat lors des 4 ateliers territoriaux organisés par le Conseil Général en juin 2010. Les J.E.P.A.T. 2011 se fixent comme objectif d'apporter des pistes de réponses à ces questionnements.

Les J.E.P.A.T. seront également un **temps d'argumentation** et ouvriront des chantiers communs qui mèneront aux **2^{èmes} Assises des Pratiques et Enseignements Artistiques** puis au **prochain Schéma départemental des enseignements artistiques dans les Vosges**.

Vous êtes élu local ou associatif, directeur de structure d'enseignements et / ou de pratiques artistiques, enseignant, animateur, responsable de service administratif (DGS, DAC, agent de développement, DRH), artiste, élève ou parent d'élèves.

Vous souhaitez participer à la réflexion pour l'amélioration du service d'enseignement et de pratique artistique offert à la population vosgienne.

Alors venez partager votre expérience et vos idées à l'occasion de ces journées...

programme des 26 et 27 avril . . .

Mardi 26 avril

• 9h Accueil et introduction

Par les représentants des coorganisateur des JEPAT.

• 10h Interventions

A quel moment sommes-nous ? Autour de Vosges Arts Vivants, plusieurs intervenants échangeront sur les pratiques artistiques et culturelles au regard du contexte départemental, régional, national et européen.

• 12h Pause déjeuner

• 14h La coopération : de l'idée à la réalisation

Table ronde sur les démarches partenariales dans le domaine des pratiques artistiques et culturelles.

Mutualisation, partenariat, réseaux, coopération sont autant de termes couramment utilisés par les structures d'enseignements et de pratiques artistiques. Mais quelles réalités recouvrent-ils ? Sur la base d'expériences concrètes, plusieurs intervenants s'exprimeront sur les démarches de coopération et sur ce qu'elles impliquent.

• 15h15 Pause

• 15h45 Regards croisés sur l'éducation artistique

A partir de retours d'expériences (séquences vidéo, prises de paroles d'acteurs vosgiens...), il s'agit de donner des éléments de réflexion et des références sur l'éducation artistique : De quoi parle-t-on ? Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?

Plusieurs intervenants contribueront à nourrir le débat en apportant des arguments au nécessaire développement de projets partagés d'éducation artistique.

• 18h00 Atelier des élus

Sur le thème de « l'éducation artistique au cœur du projet politique territorial ».

En partenariat avec la F.N.C.C. et l'Association des Maires des Vosges.

Mercredi 27 avril

Suite aux échanges de la journée du 26 avril, il est proposé aux participants des J.E.P.A.T. de se répartir dans 4 ateliers afin d'approfondir les problématiques soulevées en 2009 et d'identifier des solutions communes pour les résoudre. Les pistes de travail ainsi dégagées serviront de base à un travail qui s'étalera jusqu'en 2012, date des Assises Départementales.

• 9h30 4 ateliers thématiques

Atelier n°1 Quels modes de coopération pour une meilleure égalité d'accès, un élargissement des publics et une plus grande diversité de l'offre ?

Atelier n°2 Quels modes de coopération et de médiation, au regard des enjeux de l'éducation artistique ?

Atelier n°3 Comment dépasser les freins à la coopération territoriale en matière culturelle ?

Atelier n°4 Quels accompagnements des professionnels dans leur formation et l'évolution de leur métier ?

• 12h Conclusion et mise en perspective

Action financée par le Conseil Général des Vosges dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques.

Les échanges et documents 2009 et 2010 ainsi que le programme complet des J.E.P.A.T. 2011 sont disponibles sur <http://jepat.over-blog.com> Ce blog vous permet de télécharger des documents et de commencer à proposer des pistes de travail .

